



LE RAPPORT MORAL 2018

Comme lors de toutes les dernières années, les membres du bureau aidés de quelques bénévoles ont participé aux diverses réunions et animations dans les communes de notre secteur et réaliser divers travaux.

Pour l'année 2018, les principales actions ou activités menées se résument à :

- AGO le 3 février 2018 à Bou.*
- Travaux d'entretien des lots de pêche, 4 journées dont une avec la commune de Donnery.*
- Pêche à la truite les 3 et 4 mars dans un étang des Grands Billons. (annulée pour cause de gel)*
- Organisation d'un concours de pêche « Papy, Mamy et les P'tits Loups. Pour la fête du pays à Donnery.*
- Animation dans les centres de loisirs de Mardié et Donnery.*
- Fourniture d'une carte de pêche au Hameau de Julien.*
- Concours de pêche le 2 septembre sur le canal d'Orléans à Donnery.*
- Forum des associations à Donnery et Chécy.*
- Participation à des réunions de travail avec les syndicats de rivières.*
- Participations aux différentes manifestations et commémorations officielles dans les communes pour lesquelles nous devons faire preuve de plus de présence.*

La vie de notre association a été consacrée comme chaque année principalement à la gestion, à l'entretien et à la défense des milieux aquatiques sous notre responsabilité, avec des contacts avec les autres utilisateurs du canal d'Orléans et la remise en état des lots de pêche les plus dégradés lors de la saison.

Le Canal d'Orléans :

La gestion des écluses a largement été améliorée depuis plusieurs mois et la société s'en réjouit. Une chartre de « bonne conduite » du canal est en projet avec les principaux acteurs l'utilisant dans le respect des autres.

La société souhaite être consultée et informée sur les travaux qui vont être programmés. Une programmation devra être mise en place pour permettre à chaque acteur d'anticiper sur ses activités et pour nous la pêche de gérer nos alevinages.

La question des locations devra également être revue.

Les lots de pêche et les rivières :

Pour l'étang de Morchêne, nous avons eu après réclamation obtenu une copie de la nouvelle convention signée par la fédération de pêche. A ce jour, nous n'intervenons plus sur ce lot de pêche faute d'être partie prenante dans la convention et d'informations de la fédération de pêche.

Pour la sixième année consécutive nous avons nettoyé et débroussaillé partiellement une partie du parcours de pêche à l'étang du Ruet à Saint Jean de Braye. A l'étang du Ruet, le nettoyage doit être fait régulièrement pour palier à l'incivilité des usagers de ces lieux. Malheureusement ces travaux se sont faits en comité restreint. Beaucoup de pollueurs et très peu de nettoyeurs. La Métropole a été destinataire de l'ancienne convention pour sa mise à jour et sa reconduction.

La société pour la troisième année consécutive à procéder à des travaux d'entretien sur le Cens en

collaboration avec la mairie de Donnery. Un nouveau succès quant au résultat malgré une participation minimale des bénévoles.

La société est toujours prête à s'investir dans la mise en œuvre de documents techniques ou d'urbanisme pour apporter son expérience et sa connaissance du terrain, tant auprès de ces syndicats que des communes.

Les concours de pêche :

Cette année le concours de pêche au coup de Donnery a rencontré du succès avec des lots de valeur remis aux lauréats et des lots surprises. Un grand merci aux sponsors et aux membres du bureau pour leur recherche de lots.

Le concours de pêche intergénérationnel qui a été organisé à l'occasion de la fête du Pays à Donnery a été également une réussite en termes de participants. (12 équipes)

Les ateliers milieu aquatique :

Ces ateliers n'ont pas été organisés faute d'avoir obtenu en temps utile les agréments de l'inspection académique.

La gestion courante :

Des difficultés sont rencontrées à l'étang du Ruet où les pêcheurs et badauds transforment ce site en décharge. Des actes de malveillance sont commis également et les gens du voyage perturbent toujours l'activité autour de cet étang et le stationnement sur le parking.

La vente des cartes de pêche stable, voire en légère progression pour cette année par rapport aux années passées, est la ressource principale de la société avec les subventions des communes et de la fédération de pêche.

Le subvention de la fédération a été cette année minimisée du fait qu'il n'y a pas eu d'alevinage à cause de l'absence de pêche d'étangs.

Certes les communes voyant leurs dotations d'Etat baisser sont tentées de diminuer les subventions aux associations mais à terme le risque est de ne plus avoir de tissu associatif, seules resteront les associations économiquement viables avec des cotisations importantes.

Le bilan financier sera présenté par notre trésorière et est joint en annexe.

Le budget prévisionnel 2019 est établi sur les mêmes bases qu'en 2017 :

- sans investissement sur les bases de nos recettes de l'année passée*
- sans baisse de la vente des cartes de pêche.*

L'alevinage toujours sur-densitaire représente pour 2018, 1155 kg de poissons. Le détail de cet alevinage est joint au présent compte-rendu. Notre société s'efforce de perpétuer l'introduction d'espèces de poissons indigènes au détriment d'espèces dites commerciales au mépris de l'équilibre naturel de nos rivières, de nos cours d'eau et nos plans d'eau. A noter un parcours spécifique pour la pêche du black-bass dans le bief du canal entre Donnery et Mardié mais qui a été réduit à néant ces deux dernières années avec des vidanges intempestives.

Deux étangs des Grands Billons ont fait l'objet d'un alevinage spécifique en sandres pour l'un et en brochets pour l'autre.

Le site internet fonctionne toujours normalement et les mises à jour sont effectuées régulièrement par Nathalie. Dommage que les pêcheurs ne participent pas d'avantage pour renseigner les actualités et les diverses rubriques.

Conclusion :

Le bureau de la société remercie :

- *toutes les municipalités pour leur aide matérielle et pécuniaire, bien que certaines se désengagent pour des questions budgétaires,*
- *les différents sponsors et les organismes qui apportent leur aide parfois d'une manière substantielle pour permettre la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et une animation locale.*

Les membres du bureau vous invitent à parler de la société pour que des bénévoles nous rejoignent afin de découvrir nos actions et notre travail. Nous accueillerons toutes les personnes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes pour le renouvellement de notre bureau, de nos institutions qui ont besoin d'une bonne refonte pour être adaptées à la vie d'aujourd'hui. Il y a urgence pour la pérennité de l'association.

Il faut que nos institutions vivent avec l'air du temps avec un véritable enjeu environnemental et une évolution des mentalités y compris dans les rangs des pêcheurs. Il ne faut pas que nos AAPPMA disparaissent pour laisser le champ libre à des fédérations qui gèreront les lots de pêche comme une administration sans âme.

Pour 2019, toutes les manifestations importantes seront vraisemblablement reconduites par le bureau, sauf le concours de Chécy qui sera relancé cette année et reconduit si celui-ci s'avère suivi. La date envisagée pour ce concours est le 19 mai prochain sur la journée.

Premier rendez-vous important les 2 et 3 mars pêche à la truite aux Grands Billons à Donnery avec vin chaud assuré et 70 kg de truites déversés.

Pour toutes informations rendez-vous sur notre site : www.aappma-lebrochet.org. Vous pouvez nous envoyer des informations, des photographies pour alimenter ce site. Des photographies de belles prises par exemple avec le lieu de pêche et toutes vos questions auxquelles des réponses vous seront faites sous cinq jours maximum.